

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 17 novembre 2011

Absents excusés : G. Baudras (procuration à J. Breuil), N. Devillers, B. Personeni, R. Dordor

Subventions associations

Sur proposition du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide d'attribuer les subventions aux associations suivantes pour l'année 2011 :

- Coup de Pouce Alimentaire :	800 €	- ADMR :	100 €
- SPA :	183 €	- Ass Française Myopathies	100€
- Union Nationale Anciens Combattants :	75 €	- LesCours de la Loue :	300 €
- Intermed :	150 €	- sclérose en plaques	50 €
- Ligue contre le cancer :	150 €		
- Football Club Val de Loue :	1500 €		
- Club du 3ème âge :	40 €		
- Amicale des donneurs du Sang :	450 €		
- Amicale des pompiers :	200 €		
- Harmonie la Fraternelle :	450 €		
- Souvenir Français :	40 €		
- Association T.R.I. :	50 €		
- Comité des Fêtes de Quingey :	500 €		
- Anciens Combattants AFN :	75 €		
- CCSQ :	400 €		
- Association des médaillés militaires :	25 €		
- Prévention routière :	25 €		
- Etoile Cycliste Quingéoise :	300 €		
- Hand Ball Club Val de Loue :	600 €		
- Association des Dialysés :	25 €		
- Association PEP :	25 €		
- Ass. Cantonale des Anciens Combattants :	75 €		

Discussion sur le maintien de la subvention du FC Val de Loue et CCSQ ou diminution de celles-ci, 5 voix pour le maintien soit 1500 € pour le FC Valde Loue et 400 € pour le CCSQ et 5 voix pour 1000 € pour le FC Val de Loue et 300 € pour le CCSQ, la voix du maire étant prépondérante, les subventions sont renouvelées à l'identique soit 1 500 € pour le FC Val de Loue et 400 € pour le CCSQ.

Règlement assainissement

Après lecture par le Maire du règlement d'assainissement, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide ce règlement et autorise le Maire à signer tout document nécessaire.

Information du maire

- salle culturelle : suite aux 2 propositions pour la mission SPS et contrôle technique pour les travaux de la salle culturelle, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

* accepte la proposition de SOCOTEC, 25000 Besançon, pour les missions L+ SEI+ HAND + HANDCO pour 2 560 € HT et SPS pour 1 870 € HT

* autorise le maire à signer tout document nécessaire

- maison médicale : envoi d'un courrier aux professionnels de la santé afin de connaître leur engagement ou non sur ce projet, à ce jour un professionnel est favorable et un est défavorable, attente des autres réponses.

Questions diverses

- Radar pédagogique : étude par JC Goy sur la possibilité de mettre en place des radars pédagogiques, afin de limiter la vitesse dans la traversée de Quingey.

Proposition de 2 entreprises, un test a été effectué rue Calixte II le mardi 15 novembre 2011 avec le radar de la société GIROD, une présentation sera faite avec le 2^{ème} modèle de radar de la société I-CARE.

Les radars seraient installés secteur HLM, route de Lombard et rue Calixte II.

- Vente terrain :

Accord du conseil municipal pour la vente d'une partie de la parcelle cadastrée AB 36, rue des Salines d'une contenance totale de 2A10CA pour une somme de 5 €/ m² à l'indivision DODY Denise née MAIRE.

La surface exacte sera définie par un géomètre, les frais de celui-ci ainsi que les frais du notaire seront à la charge de l'indivision.

- location du garage : le conseil municipal autorise la location du garage de la cure à raison de 25 € par mois.

- K. Burgey informe le conseil municipal que la commune a obtenu en 3 ans de travail sur le fleurissement 720 € de bon d'achat, souhaite investir une partie de cette somme dans des arbres fruitiers qui seront installés dans le massif devant l'hospice Dormier.

Le conseil municipal accepte l'achat de 5 arbres fruitiers pour une somme de 1124 €.

- suite à la démission du Président du Syndicat du Pays de Quingey, les 6 communes membres ont décidé de lui offrir un cadeau, la commune de Pessans se charge de l'achat et les communes rembourseront cette dernière.

Le conseil municipal accepte le remboursement de la somme de 80 € à la commune de Pessans.

- Au nom du conseil municipal, le Maire félicite Fernand Lopez pour son élection au poste de Président du syndicat intercommunal du Pays de Quingey en remplacement du Pierre Dard.

Date du prochain conseil municipal : le mardi 20 décembre à 18 heures